

DÉPARTEMENT D'INDRE & LOIRE

EXTRAIT DE REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Séance du 29 mars 2022

N/Réf. : BDK/IN – PV29032022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf mars à dix heures, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, légalement convoqué le 17 mars 2022, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de réunion de l'Hôtel Consulaire, en raison du contexte sanitaire lié à la crise du Covid-19 et des mesures de distanciations physiques rendues nécessaires afin de garantir la sécurité de tout un chacun, sous la présidence de Monsieur Jean-Gérard PAUMIER.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Jean-Gérard PAUMIER, Michel GILLOT, Christian GATARD, Isabelle SENECHAL, Pierre-Alain ROIRON, Sylvia GAURIER, Vincent MORETTE, Jean-Claude GALLAND (suppléant de Jean-Paul ROBERT), Claude COURGEAU, Gérard PERRIER, Michèle GASNIER, Françoise MORIN, Alain ANCEAU, Alain BENARD, Patrick LEFRANCOIS, Xavier DUPONT, Thierry CHAILLOUX, Valérie JABOT, Alain MEDINA.

Etaient absents et excusés :

Mesdames et Messieurs Elisabeth GRELLIER (ayant donné pouvoir à Michel GILLOT), Jean-Paul ROBERT (ayant donné pouvoir à Claude COURGEAU), Bertrand RITOURET (ayant donné pouvoir à Gérard PERRIER), Michel GUIGNAudeau, Patrick MICHAUD (ayant donné pouvoir à Isabelle SENECHAL), Gérard HENAULT, Martine CHAIGNEAU (ayant donné pouvoir à Patrick LEFRANCOIS), Catherine REYNAUD, Cathy MUNSCH-MASSET, Annie LAURENCIN.

Assistaient également à la séance :

Monsieur Benoit de KILMAINE, Directeur Général du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire,
Madame Isabelle NIEPCERON, Adjointe à la Direction Finances du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire,
Madame Béatrice WACONGNE, Payeuse Départementale d'Indre-et-Loire.

D-2022-011 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ANNEXE DE LA COORDINATION

Monsieur Jean-Gérard PAUMIER, Président du Centre de Gestion, donne lecture du rapport suivant :

La **section de fonctionnement** du budget annexe de la coordination dégage en 2021 un excédent d'un montant de 453.465,36 €.

Les **dépenses d'exploitation** se sont élevées à un montant total de **373.660,87 €** (672.842,15 € en 2020), correspondant aux postes suivants :

- Les charges à caractères générales (chapitre 011) pour **338.452,62 €** (637.898,38 € en 2020) dont :

- le remboursement aux Centres de gestion de la Région Centre-Val de Loire des frais de concours et examens professionnels transférés et qu'ils ont organisés d'un montant total de 132.979,02 € (248.557,58 € en 2020),
- le remboursement des concours et examens organisés par les Centres de gestion membres d'autres coordinations pour un montant de 200.722,50 € (387.269,87 € en 2020),
- le remboursement de frais des réunions des instances techniques ou d'orientations stratégiques et des groupes de travail d'un montant de 4.751,10 € (2.590,93 € en 2020).

En 2021, comme en 2020, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, après avis de l'instance stratégique d'Orientations de la Coordination, a décidé de ne procéder à aucun reversement aux différents Centres de gestion membres de la région Centre-Val de Loire.

- Les dépenses de personnel (chapitre 012) pour **35.208,25 €** (34.423,77 € en 2020) comprenant :

- le remboursement de la part supportée par les Centres de gestion de la Coordination de la Région Centre-Val de Loire pour la gestion des Fonctionnaires Momentanément Privés d'Emploi (F.M.P.E.) de catégorie A dont ils ont la charge pour un montant de 11.120,03 € (10.677,35 € en 2020),

- le remboursement au budget principal de 50% de la charge salariale d'un agent de catégorie B du service Pôle Emploi Public pour la gestion administrative du budget coordination tel qu'il est prévu dans la Charte de la coordination de la Région Centre-Val de Loire pour un 24.088,22 € (23.746,42 en 2020).

Les recettes de la section d'exploitation, pour un montant total de **827.126,23 €** (776.870,86 € en 2020), sont composées des produits suivants :

- le transfert des ressources du C.N.F.P.T. prévu par la loi du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale dont 715.929 € (637.118 € en 2020) pour l'organisation des concours et examens et 80.876 € (71.973 € en 2020) au titre des F.M.P.E. soit un montant total de **796.805 €** (709.091 € en 2020),

- la refacturation des concours et examens organisés par les différents Centres de gestion de la Coordination de la Région Centre-Val de Loire auprès des autres Centres de gestion coordonnateurs (**30.321,23 € pour 2021** contre 67.779,86 € en 2020).

La section d'investissement n'enregistre aucun mouvement et ne présente donc aucun résultat.

Une fois intégrés les résultats reportés de la clôture de l'exercice 2020, on constate au 31 décembre 2021 un résultat de clôture excédentaire de **879.207,25 €**, détaillé dans le tableau ci-après.

Monsieur Jean-Gérard PAUMIER, Président, quitte la salle et ne participe pas au vote du compte administratif 2021.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Jean-Gérard PAUMIER, Président,

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Michel GILLOT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe de la coordination, dressé par Monsieur Jean-Gérard PAUMIER, Président,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, :

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif du budget annexe de la coordination, lequel peut se résumer par les tableaux annexés au présent document.

- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

- **VOTE ET ARRETE** les résultats définitifs du budget annexe de la coordination tels que résumés par le tableau annexé à la présente délibération pour l'année 2021.

BUDGET ANNEXE DE LA COORDINATION - COMPTE ADMINISTRATIF 2021

RESULTAT DE L'EXECUTION						
Résultats cumulés	Affectation des résultats	Opérations		Solde des opérations	Résultats cumulés	
2020	2020	2021		2021	2021	
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Mandats émis Exercice 2021	Titres émis (dont 1068) Exercice 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture (2021)	
a	b	c	d	e = d - c	f = a + b + e	
TOTAL BUDGET	425 741,89	0,00	373 660,87	827 126,23	453 465,36	879 207,25
Investissement	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	425 741,89	0,00	373 660,87	827 126,23	453 465,36	879 207,25

RESTES A REALISER			
	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement			
Investissement	0,00	0,00	0,00

Fait et délibéré, le 29 mars 2022

Pour expédition conforme,
Le 1^{er} Vice-Président du Centre de Gestion
d'Indre-et-Loire,



Michel GILLOT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Gillot', written over a horizontal line.